



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE



C/04/292

Bruxelles, le 9 novembre 2004

13297/04 (Presse 292)

Déclaration conjointe de la CEDEAO et de l'UE sur la situation en Côte d'Ivoire

La CEDEAO et l'Union européenne, réunies à Accra au niveau de la troïka ministérielle, ont condamné d'une même voix la récente flambée de violence en Côte d'Ivoire, qui a fait des morts parmi la population civile et les forces de maintien de la paix. Elles ont aussi condamné les agressions commises récemment contre les forces françaises et celles des Nations unies présentes dans le pays.

La CEDEAO et l'UE ont instamment demandé au gouvernement ivoirien de prendre des mesures immédiates pour faire cesser la violence à l'égard de civils innocents et garantir la sécurité des ressortissants étrangers résidant en Côte d'Ivoire. Elles ont aussi invité toutes les parties à coopérer pleinement avec l'ONUCI et les forces françaises, dans le cadre de leurs missions respectives.

La CEDEAO et l'UE ont souligné qu'il était inacceptable que l'une des parties traverse la zone de confiance, et elles ont exhorté les parties ivoiriennes à arrêter immédiatement toutes les opérations militaires et à se conformer aux conditions fixées dans l'accord de cessez-le-feu. Elles ont aussi engagé les parties à mettre immédiatement un terme à toutes les activités qui pourraient entraîner une nouvelle escalade du conflit, et ont condamné à cet égard les déclarations incendiaires qui ont récemment été diffusées dans les médias ivoiriens.

P R E S S E

L'UE a souligné le rôle important que joue la CEDEAO dans la région en faveur de la paix et de la sécurité, et elle l'a invitée à faire usage de tous les instruments dont elle dispose pour contribuer à désamorcer la crise actuelle. L'UE est prête à faire appel aux mécanismes dont elle dispose pour assister la CEDEAO dans cette mission.

La CEDEAO et l'UE se sont félicitées des initiatives prises par S. E. le Président Olusegun Obasanjo, président de l'Union africaine, pour désamorcer la crise et prendre des mesures en vue d'un règlement pacifique du conflit. En étroite coopération avec les Nations unies et l'Union africaine, la CEDEAO et l'Union européenne continueront de faire pression sur toutes les parties afin d'empêcher que le conflit s'étende aux pays voisins. Elles ont souligné qu'il était vital d'éviter que le conflit gagne toute la région.

La CEDEAO et l'UE ont engagé l'ensemble des parties à assumer les responsabilités qui leur incombent en vertu des accords de Linas-Marcoussis et d'Accra III. À cet égard, la CEDEAO et l'UE se sont félicitées des discussions en cours au sein du Conseil de sécurité des Nations unies en vue d'envisager des mesures à l'encontre des parties ou des personnes qui violent lesdits accords. La CEDEAO et l'UE sont prêtes à coopérer avec toutes les parties qui souhaitent prendre des mesures en vue d'un règlement pacifique du conflit en Côte d'Ivoire.
